

Conduite automobile et risque médicamenteux

01.10.2018

Rappel : pour des raisons médico-légales, il est recommandé d'informer le patient sur les risques encourus lors de la conduite d'un véhicule automobile et de noter dans le dossier médical que cette information a été délivrée.

A) Risque de niveau 2 (la prise du médicament peut, dans certains cas, remettre en cause les capacités de conduite de véhicules et nécessite l'avis d'un professionnel de santé)

Mécanisme(s) impliqué(s) :	Sédation	Troubles visuels	Troubles du comportement [#]	Troubles neurologiques [£]	Troubles psychiatriques ^{\$}	Hypoglycémie
ANTI-INFECTIEUX						
Fluoroquinolones			+	+	+	
Interférons					+	
METABOLISME						
Antidiabétiques hypoglycémiantes (surtout insulines et sulfamides hypoglycémiantes)						+
OPHTALMOLOGIE						
Collyres décongestionnants (sympathomimétiques)		+				
SYSTÈME CARDIOVASCULAIRE						
Antihypertenseurs d'action centrale	+					
SYSTÈME DIGESTIF						
Antiémétiques (sétrons et métoclopramide*)	+					
Antinauséux antihistaminiques H1*	+					
Antispasmodiques*		+	+			
Lopéramide	+					
Scopolamine*		+				
SYSTÈME GENITO-URINAIRE						
Antispasmodiques urinaires*		+				
SYSTÈME MUSCULO-SQUELETTIQUE						
Hydroxychloroquine		+		+		
Myorelaxants (benzodiazépines, tizanidine, dantrolène...)	+	+	+	+		

Mécanisme(s) impliqué(s) :	Sédation	Troubles visuels	Troubles du comportement [#]	Troubles neurologiques [£]	Troubles psychiatriques [§]	Hypoglycémie
SYSTÈME NERVEUX						
Anesthésiques locaux	+					
Antidépresseurs*	+	+	+			
Antiparkinsoniens (notamment L-dopa, pramipexole et ropinirole)	+		+			
Benzodiazépines anxiolytiques	+		+			
Neuroleptiques*	+	+	+	+		
Opiïdes	+		+			
Triptans	+					
SYSTÈME RESPIRATOIRE						
Antiallergiques antihistaminiques H1*	+	+	+			
Antitussifs sédatifs (contenant un opioïde, un antihistaminique H1*)	+		+			
Décongestionnants nasaux contenant un sédatif (notamment un antihistaminique H1*)	+					

*S'explique notamment par leurs propriétés anticholinergiques

#Irritabilité, agressivité, confusion, désinhibition, hallucinations...

£Vertiges, tremblements, convulsions, acouphènes...

§Dépression, réactions psychotiques, tentative de suicide...

B) Risque de niveau 3 (lors de l'utilisation du médicament, la conduite de véhicules est formellement déconseillée. Compte tenu d'un éventuel effet résiduel, il est conseillé au médecin prescripteur d'indiquer à son patient dans quel délai il pourra à nouveau conduire)

Benzodiazépines hypnotiques (y compris zolpidem et zopiclone), doxylamine (Sanalepsi®) : conduite formellement interdite tant qu'une somnolence persiste

C) Cas des patients traités pour une démence, une épilepsie, un sevrage (dépendance tabagique, alcoolique ou aux opioïdes)

Le patient doit faire l'objet d'une évaluation globale sur son aptitude à la conduite, intégrant à la fois sa pathologie et les traitements qui y sont associés

Références :

Augsburger M, Favrat B. Médicaments psychoactifs et conduite automobile. Dépendances. 2015;55:18-20

[Afssaps – Mise au point – Médicaments et conduite automobile \(03.2009\)](#)